

(N° 20.)

SENAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 27 DÉCEMBRE 1861.

Rapport de la Commission des Finances, chargée d'examiner le Projet de Loi contenant le Bud- get des Non-Valeurs et des Remboursements pour l'exercice 1862.

*(Voir le N° 88, session 1860-1861, le N° 41, session 1861-1862 de la Chambre
des Représentants, et le N° 8 du Sénat.)*

Présents : MM. Baron BETHUNE, Président ; LAOUREUX, Vice-Président ; D'Hoop,
FORTAMPS, JOOSTENS, ZAMAN, et SACQUELEU, Rapporteur.

MESSIEURS,

Le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements pour l'exercice 1862, que vous avez renvoyé à l'examen de votre Commission des Finances, est établi dans les conditions normales ; il n'a été l'objet d'aucune observation.

Votre Commission a l'honneur de vous proposer d'adopter ce Budget, dont le chiffre s'élève à la somme de 2,606,200 francs.

Le Président,
Baron BETHUNE.

Le Rapporteur,
SACQUELEU.